



**Pour le retrait du projet de réforme des retraites Macron-Borne :  
Mettons les écoles, collèges, lycées et services « à l'arrêt » à partir du 7 mars !**

Depuis un mois, des milliers au Puy et des millions dans toute la France se sont mis en grève et ont participé aux manifestations interprofessionnelles contre la réforme des retraites de Macron/Borne.

Nos organisations syndicales constatent également que de très nombreuses personnes qui ne participent pas habituellement aux grèves et aux manifestations, sont présentes chaque semaine dans les cortèges. C'est bien la preuve que le refus de la réforme est puissamment ancré dans la population travaillante, bien au-delà des seules organisations syndicales.

**Pourtant, le gouvernement décide de ne pas respecter l'avis de la majorité. Il ne nous laisse donc pas d'autre choix que de monter d'un cran : c'est maintenant que tout se joue !**

Nos organisations syndicales partagent totalement le communiqué unitaire des confédérations CGT, FO, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires, CFTC, CFE-CGC du 11 février : « *l'intersyndicale est prête à durcir le mouvement* ».

Dans ce communiqué du 11 février, l'intersyndicale nationale interprofessionnelle indique :« (...), *si malgré tout, le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraités à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain.* »

D'ores et déjà, l'intersyndicale de la RATP appelle à « *une grève reconductible à partir du 7 mars afin de gagner le retrait de ce projet de loi* ». C'est le cas également pour de nombreux secteurs d'activité.

En ce qui concerne notre secteur, nos organisations syndicales estiment que mettre la France à l'arrêt, cela veut dire pas d'école, pas de cantine, pas d'internat, pas de ramassage scolaire.

C'est pourquoi, la FNEC FP FO, FSU, UNSA, CGT éducation et Sud éducation de Haute-Loire appellent les personnels des écoles, des collèges et des lycées, des services :

- **à discuter, dès les premiers jours de la rentrée scolaire, avec tous leurs collègues de travail, de la grève à partir du 7 mars et de sa reconduction si le gouvernement persiste.**
- **à participer aux réunions intersyndicales de secteurs et d'établissements, à organiser la mise à l'arrêt total des écoles, des établissements et des services à partir du 7 mars pour obtenir le retrait de la réforme des retraites.**

**Premières dates de réunions :** (d'autres dates sont en préparation)

<b>Pour le premier degré :</b> <b>Au Puy en Velay</b> - Lundi 27 Février 18h – maison des syndicats <b>A Brioude</b> – Mardi 28 Février 17h30 – Immeuble de l'Instruction <b>A Monistrol</b> – Jeudi 2 Mars 17h30 – Salle du Château	<b>Pour les lycées et collèges :</b> <b>Collège Lafayette Le Puy</b> –Lundi 27 Février – 12h30/14h <b>Lycée Simone Weil Le Puy</b> –Mardi 28 Février – 13h/14h <b>Collège Monistrol</b> – Jeudi 2 Mars – 12h50/13h45
---	---